

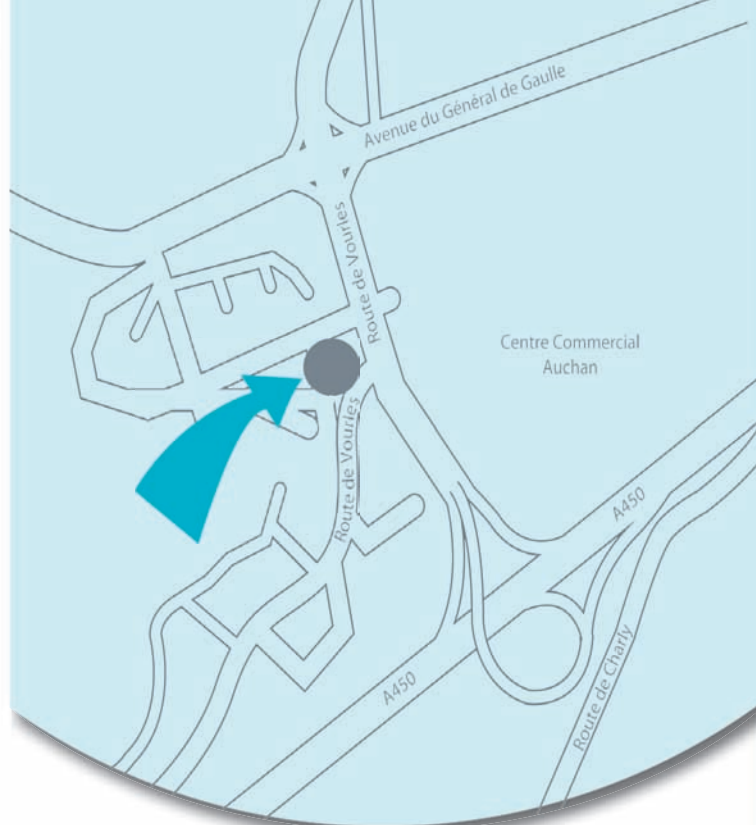
## Le CMP de Saint-Genis Laval

### ... dans le système de santé

Le CMP de Saint-Genis Laval fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie.

Il est rattaché à l'hôpital Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.



### C.M.P. Saint-Genis Laval

Adultes, personnes âgées,  
adolescents de plus de 16 ans.

#### Accès de la structure

Bus n° 10 et n° 17 (arrêt Saint-Genis 2)  
Ligne régulière 185

# Centre Médico Psychologique

## de Saint-Genis Laval

138-140 Route de Vourles  
69230 Saint-Genis Laval

Tél. : 04 72 67 09 80  
Fax : 04 72 67 09 84

# Un Centre Médico Psychologique c'est...

> un lieu de soins psychiques qui reçoit en consultations sur rendez-vous toutes les personnes, directement ou bien adressées par leur médecin traitant.

> le centre du dispositif des soins psychiatriques, qui coordonne les actions thérapeutiques.

> Une structure qui organise des actions de prévention et d'éducation à la santé.

## Votre cadre de soins

- > Lors du premier rendez-vous, vous serez reçu par un binôme soignant : médecin/infirmier ou psychologue/infirmier.
- > Les modalités de la prise en charge vous seront précisées suite à cet entretien.
- > Différents soins pourront vous être proposés :
  - consultations médicales
  - thérapies brèves
  - psychothérapies
  - soins infirmiers (consultation ou visite à domicile)
  - entretien et accompagnement social
  - relaxation
  - remédiation cognitive
- > Il pourra également vous être proposé une orientation vers d'autres dispositifs de soin (privé ou public)
- > Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, il est proposé une consultation spécialisée assurée par un psychiatre et une infirmière.

## Autres dispositifs

- > Le CMP s'inscrit dans un dispositif partenarial avec les acteurs sociaux et médicaux des villes de Brignais, Brindas, Chaponost, Irigny, Pierre-Bénite, Saint-Genis Laval, Vourles, Vernaison, Charly.

## Qui d'autre peut vous aider ?

- > Des associations de patients ou de familles comme l'UNAFAM, OSE ou Icebergs, peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.
- > Vous pouvez également rencontrer ces associations à la Maison des Usagers du CH St Jean de Dieu (04.37.90.13.72).
- > Votre médecin traitant est également un interlocuteur de choix

*Si besoin, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du centre médico-psychologique ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.*

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier qu'avec votre accord, des rencontres, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données vous concernant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement. Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant.